



Les habitations coloniales entre récits mémoriels, logiques patrimoniales et représentations sociales en Haïti

Jerry Michel

Práticas da História, n.º 15 (2022): 23-65

www.praticasdahistoria.pt

Jerry Michel

**Les habitations coloniales entre récits
mémoriels, logiques patrimoniales
et représentations sociales en Haïti**

L'étude des habitations coloniales en Haïti peut contribuer dans la recherche sur le sens des traces du passé dans la compréhension des problèmes présents. Ces vestiges historiques, qui sont réhabilités, réappropriés, négligés, patrimonialisés, muséalisés, instrumentalisés, médiatisés ou ignorés, connaissent diverses formes et logiques de patrimonialisation et de mise en mémoire fédérant différents acteurs ordinaires et institutionnels. Fruit d'une enquête de terrain ethnographique réalisée au cœur d'une dizaine de ces lieux de mémoire potentiels, cet article analyse comment les traces historiques de l'esclavage peuvent devenir des patrimoines, mais aussi comment les patrimoines coloniaux nécessitent des mises en mémoire pour exister en Haïti. Il s'agit de faire ressortir les appropriations et les revendications identitaires traversées par les luttes sociales, les conflits mémoriels et les conflictualités politiques, héritages des antagonismes historiques, dans les sociétés postcoloniales. Mot clés: Mémoire, patrimonialisation, esclavage, habitation coloniale, Haïti.

**Colonial dwellings between memorialist narratives,
heritage logics and social representations in Haiti**

The study of colonial dwellings in Haiti can contribute to the research on the meaning of the traces of the past in the understanding of present problems. These historical vestiges, which are rehabilitated, reappropriated, neglected, patrimonialized, musealized, instrumentalized, mediatized, or ignored, experience various forms and logics of patrimonialization and memorialization that bring together different ordinary and institutional actors. This article is the result of an ethnographic field study conducted in the heart of a dozen potential places of memory. It analyzes how the historical traces of slavery can become heritage, but also how colonial heritage needs to be remembered in order to exist in Haiti. The aim is to highlight the appropriations and claims to identity that are the result of social struggles, memory conflicts, and political conflict, all of which are the legacy of historical antagonisms in postcolonial societies. Keywords: Memory, patrimonialization, slavery, colonial habitation, Haiti.

Les habitations coloniales entre récits mémoriels, logiques patrimoniales et représentations sociales en Haïti

Jerry Michel*

«*Je ne veux pas chanter le passé aux dépens
de mon présent et de mon avenir.*»¹

Les habitations coloniales, anciennes structures plantationnaires esclavagistes, et leurs extensions sont aujourd’hui envisagées dans la Caraïbe, particulièrement dans les Antilles francophones et Haïti, comme des paysages culturels.² Ces paysages incarnent des conditions historiques originales autant que des sites historiques patrimonialisés ou abandonnés, aussi bien naturels que construits. Ils sont des milieux de vies et des ensembles de flux et d’acteurs aux héritages culturels divers ainsi qu’aux mémoires consensuelles et conflictuelles. Ces mémoires agissent alors sur les comportements individuels et les modes d’organisation collective aussi bien qu’elles évoluent sous leurs actions. C’est dans les anciennes colonies, occupées et exploitées sans ménagement par les colonisateurs européens, qu’a pris d’abord corps l’idée

* Jerry Michel (mycoje@yahoo.fr). Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement (LAVUE), Université Paris Nanterre, UMR CNRS 7218 LAVUE, Bâtiment M. Weber - SHS - 4e étage, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre, France; Université d’État d’Haïti (UEH), Faculté d’Ethnologie 10, rue Magloire Ambroise, HT-6110 Port-au-Prince, Haïti. Cet article a été produit avec les supports de l’Université Paris VIII Vincennes Saint-Denis, la Fondation pour la Mémoire de l’Esclave (FME), la Fondation Maison des sciences de l’homme (FMSH), le laboratoire LADIREP de l’Université d’État d’Haïti (UEH). Article original : 03-07-2022. Version révisée: 06-03-2023. Accepté : 06-03-2023.

1 Frantz Fanon, *Peaux noires, masques blancs* (Paris : Seuil. 1971 [1952]).

2 Joseph Sony Jean, *La biographie d’un paysage. Étude sur les transformations de longue durée du paysage culturel de la région de Fort-Liberté, Haïti* (Leiden : Sidestone Press, 2019).

de développer les plantations coloniales comme clé du succès économique de l'esclavage. Progressivement, à cette idée s'en est ajoutée une autre : celle de lieux d'exploitation de milliers de « captifs » arrachés à l'Afrique par la traite transatlantique et l'esclavage colonial.³ C'est ainsi que d'après Joseph Sony Jean sont nées les habitations coloniales pour peupler les espaces vides dans les colonies esclavagistes, particulièrement de la Caraïbe, et de les transformer en des domaines de l'exclusivité.⁴ Pendant la période esclavagiste, « l'habitation coloniale était un bien possédé par un particulier aux colonies. Elle ne se résumait donc pas simplement à la maison de maître ou à un édifice spécifique, mais comprend l'ensemble des bâtiments, domestiques et industriels, ainsi que les terres, les cultures, les esclaves, le bétail et tous les ustensiles nécessaires à la vie sur l'exploitation. »⁵ L'appellation habitation coloniale englobe des structures plantationnaires aux qualificatifs divers, *hacienda*, *encomienda*, plantation, grande propriété, petite propriété, places à vivres, etc. Chacune d'entre elles a ses caractéristiques et une plus ou moins longue histoire avec ses variantes multiples d'une région à l'autre dans les anciennes colonies. En tant que principale unité de production des colonies caribéennes, elle constitue « le creuset historique et symbolique où fut fondu l'alliage original que sont les cultures antillaises. »⁶ Édouard Glissant croit que ces structures plantationnaires permettent de livrer un témoignage privilégié quant à la nature du contact culturel et la contribution des populations amérindiennes, africaines et européennes, à la mise en place du monde moderne.⁷

Dans le passé, plusieurs méthodes d'analyse historique et archéologique, étudiant les questions à la fois pratiques et symboliques des structures plantationnaires, ont été développées pour une meilleure com-

3 Le concept de captif a été élaboré par Jean Casimir, *La culture opprimée* (Port-au Prince : Imprimerie Lakay, 2001).

4 Jean, *La biographie d'un paysage*.

5 Christophe Charlery, « Maisons de maître et habitations coloniales dans les anciens territoires français de l'Amérique tropicale », *Situ* 5 (2004), <http://insitu.revues.org/2362>, mis en ligne le 19 avril 2012, consulté le 11 décembre 2013, DOI : 10.4000/insitu.2362.

6 Kenneth Kelly et Benoît Berard, *Bitasion. Archéologie des habitations-plantations des Petites Antilles* (Leiden : Sidestone Press, 2014), 11.

7 Édouard Glissant, *Mémoires des esclavages* (Paris : Gallimard, La Documentation française, 2007).

préhension de ces ensembles complexes de caractéristiques historiques, patrimoniales, culturelles et mémorielles. Cependant, il y a encore un besoin pour l'exploration de nouvelles problématiques de recherche autour de ces patrimoines historiques. L'étude de ces monuments à haute valeur culturelle, historique et architecturale est importante puisqu'au cours de l'histoire caribéenne, celle d'Haïti en particulier, les habitations coloniales comme objets scientifiques ont été négligées dans les travaux de recherche dans le champ des sciences humaines et sociales.⁸ Jean Ronald Augustin confirme cette assertion lorsqu'il affirme que les habitations coloniales sont presque oubliées dans le discours officiel et historique en Haïti car elles sont victimes d'un déficit de reconnaissance et de légitimité.⁹ Dans le même temps, comme le signale Frédéric Régent, des anciennes habitations coloniales ou maisons typiquement créoles ne sont pas mises en valeur en Martinique. Cela rentre dans le cadre de la marginalisation des recherches autour du processus révolutionnaire dans les Antilles françaises.¹⁰

Cependant, à en croire Laënnec Hurbon il faut continuer la recherche sur ces lieux historiques, les revisiter comme des sites de sacralisations et de ritualisations par des gens qui y cherchent leurs identités, ou plus prosaïquement les utilisent comme le cadre d'activités plaisantes.¹¹ L'étude de ces vestiges historiques éparpillés dans la Caraïbe peut intervenir dans la lecture et la compréhension du passé. Elle peut

8 Dans un inventaire des sites historiques d'Haïti, l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) a publié un document qui présente les habitations coloniales comme des sites et des monuments historiques, culturels et architecturaux. Voir à ce sujet : Institut du Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), *200 monuments et sites d'Haïti à haute valeur culturelle, historique ou architecturale* (Port-au-Prince : Éditions Henry Deschamps, 2014). Sur la problématique de l'indifférence et de l'invisibilisation des sites et vestiges de l'esclavage en Haïti, voir Rachele Charlier-Doucet, « Musées en Haïti », *Conjonction. Revue franco-haïtienne* 206 (2001) : 57-73.

9 Jean Ronald Augustin, *Mémoire de l'esclavage en Haïti : Entrecroisement des mémoires et enjeux de la patrimonialisation* (Thèse de doctorat en Ethnologie et Patrimoine. Québec : Université Laval, 2016).

10 Frédéric Régent, « Des sociétés d'habitation aux révolutions. Dynamiques sociales, démographiques, juridiques et politiques des populations dans le domaine colonial français (1620-1848) », *Annales historiques de la Révolution française* 395 (2019) : 219-225.

11 Laënnec Hurbon, « Préface », in *L'habitation sucrière dominicoise et vestiges d'habitations sucrières dans la région de Port-au-Prince*, ed. Michel-Philippe Lerebours (Port-au-Prince : Éditions Presses Nationales d'Haïti, 2006), 8.

aussi participer de l'écriture de l'histoire et peut aider à la compréhension des problèmes présents. Ces explorations, en tenant compte des points de ressemblance et de dissemblance entre les situations données, peuvent contribuer au développement de la recherche sur l'univers sensible de l'histoire de la traite transatlantique et de l'esclavage.¹² Cette dimension s'impose aujourd'hui dans un contexte transnational où la production mémorielle comme la patrimonialisation des lieux chargés d'histoire connaît un réel intérêt. Ces débats donnent lieu à des réactions souvent passionnelles et contrastées.

Cet article analyse non seulement les représentations collectives et les héritages présents du passé colonial dans la société haïtienne, mais aussi tente de relancer des réflexions sur les usages et les enjeux de l'histoire coloniale, dans un contexte mondial où l'appropriation sociale et politique des phénomènes mémoriels est devenue manifeste. J'ai tenté de comprendre comment les traces historiques de l'esclavage peuvent devenir des patrimoines, mais aussi comment les espaces coloniaux nécessitent des mises en mémoire pour exister en Haïti.¹³ Cette recherche sociologique sur la patrimonialisation et la mise en mémoire des habitations coloniales apporte de nouvelles significations et soulève des questions qu'on ne s'est jamais posées en Haïti, particulièrement la question du pouvoir et des rôles des acteurs ordinaires et institutionnels qui interagissent dans le secteur culturel et patrimonial. Par exemple, comment les acteurs publics et privés transforment les sites historiques de l'esclavage en des patrimoines communs ? Ensuite, quelle est la place de la mémoire de l'esclavage dans le processus de patrimonialisation des symboles et lieux de l'époque coloniale ? Il s'agit d'une analyse des enjeux de la production de la mémoire de l'esclavage, et de la réappropriation des identités culturelles traversées par les luttes sociales, les conflits mémoriels et les conflictualités politiques. Comprendre les enjeux contemporains de l'interprétation du passé colonial c'est en effet

12 Concernant l'univers sensible de l'histoire de l'esclavage, voir Paulin Isnard, Benedetta Rossi et Cécile Vidal, ed. *Les mondes de l'esclavage. Une histoire comparée* (Paris : Seuil, 2021).

13 Pour ce qui est des enjeux du processus de patrimonialisation des espaces coloniaux en Afrique, voir Alain Sinou, « Les enjeux culturels de la mise en patrimoine des espaces coloniaux », *Autrepart* 33 (2005) : 13-31.

démontrer les mécanismes de la montée en puissance des appropriations et des revendications mémorielles, en soulignant leur particularité dans le contexte de rendre visible les traces mémorielles de l'esclavage.

Méthodologie

Cet article est issu d'un travail de recherche qui s'est intéressé à creuser les sillons d'une véritable ethnographie des habitations coloniales en Haïti et surtout aux enjeux des expériences concrètes de scénographies de l'esclavage.¹⁴ Mon enquête de terrain montre que les habitations coloniales sont des vestiges historiques du passé colonial, objets de l'industrie, cases d'esclaves ou de maîtres, espaces de production, lieux de travail, centres de tortures, qui connaissent différentes formes et logiques de patrimonialisation et de mise en mémoire dans la société postcoloniale haïtienne. Le travail de recherche, réalisé de mars 2013 à mai 2017, a dévoilé la relation que des personnes, visiteurs, curateurs, gardiens, propriétaires ou responsables, développent avec les habitations coloniales. Mon travail de terrain, utilisant des méthodes qualitatives, a consisté en des observations directes d'une dizaine d'habitations coloniales de différents types et formes, datées du XVIII^e siècle, des entretiens avec des acteurs ordinaires et institutionnels et l'analyse de sources textuelles et d'archives. L'ensemble de l'enquête de terrain s'est effectué en priorité sur ces lieux-dits situés dans la société haïtienne, des sites publics, privés, patrimonialisés ou abandonnés, en cours de restauration ou délaissés, mais dont les utilisations passées (sucrierie, caféière, indigoterie, etc.) et actuelles (sites historiques, musées) sont instructives.

J'ai choisi de faire une ethnographie des habitations coloniales, en tant que cas particuliers en sciences sociales, selon trois prismes de la construction mémorielle des récits, de l'ancrage patrimonial des lieux et du rôle important des sociabilités. L'investigation ethnographique vise à comprendre le processus d'évolution et de transformation de ces sites,

¹⁴ Christine Chivallon, *L'esclavage, du souvenir à la mémoire. Contribution à une anthropologie de la Caraïbe* (Paris : Karthala et CIRESC, 2013).

ainsi que le sens qu'ils peuvent avoir aux yeux des propriétaires et des visiteurs. Les gens y viennent pour les visites guidées, le pique-nique, les rencontres secrètes, les activités culturelles, les spectacles, le loisir, le mariage, le bal, etc. Les visites m'ont dévoilé des richesses inconnues du patrimoine culturel emblématique d'Haïti. Les entretiens, les conversations, les narrations *in situ* ont été réalisés avec des hommes et des femmes âgés entre 15 et 70 ans de différentes catégories sociales. Ces témoignages autour des habitations coloniales permettent de dégager des représentations sociales que l'on peut mettre au service de la découverte de nouvelles variables pour l'analyse sociologique de la mémoire de l'esclavage. Les usagers expliquent qu'ils visitent ces habitations coloniales parce qu'ils recherchent avidement les objets, symboles, ruines et vestiges attachés à une époque disparue et à des cadres sociaux de la mémoire qui n'existent plus (enquête de terrain de l'auteur).¹⁵ J'ai découvert particulièrement dans les sites réhabilités, avec d'autres visiteurs qui y venaient généralement pour voir ce que sont devenues les anciennes habitations coloniales, des sites historiques transformés en musées. Ces derniers sont orientés vers une offre mémorielle patrimonialisée, évoquant l'histoire, mais à connotation éducative, culturelle, artistique et touristique, et conçue pour un public haïtien mais aussi international. Dans la mise en scène des sites transformés en espaces muséographiques les traces du passé sont donc réorganisés pour que les visiteurs ne lisent pas ces lieux uniquement comme des témoins d'un épisode du passé, mais comme des espaces historiques et socio-culturels en évolution.

Les visiteurs ont bien noté que ces « espaces à valeur historique » (enquête de terrain de l'auteur), pour reprendre leurs mots, sont des patrimoines historiques, au sens où ils sont ouverts à la fréquentation des visiteurs (moyennant un prix d'entrée pour certains). Mais pour la majorité des vestiges historiques abandonnés, l'État haïtien doit assumer ses responsabilités en ce qui a trait à leur sauvegarde, à leur gestion et à leur visibilité. Un homme quadragénaire déclare à ce sujet

15 Concernant les approches sur les cadres sociaux de la mémoire, voir Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire* (Paris : Albin Michel, 1994 [1925]).

: « Même si l'État haïtien est un état pauvre, il doit mettre la question du patrimoine national au centre de ses priorités. »¹⁶ Le discours de cet homme montre que l'État haïtien, malgré ses maigres ressources, doit être présent au coeur des actions de conservation du patrimoine. Outre son objectif principal pour le suivi de l'état de conservation des biens patrimoniaux, les institutions étatiques doivent contribuer également à la mise en mémoire des sites historiques et à la transparence du processus de patrimonialisation de ces espaces.¹⁷ L'État doit en ce sens constituer une instance fiable et efficace pour une prise de décision mieux informée et plus cohérente. De toute façon, les visiteurs sont conscients de la dimension historique du riche héritage patrimonial, culturel et mémoriel que détiennent ces sites. Ils sont sensibles à la charge symbolique que ces espaces continuent de transporter, à leurs yeux mêmes comme à ceux de beaucoup d'autres Haïtiens ou d'internationaux.

Survol historique

En raison de son caractère historique distingué qui constitue un mélange unique de plusieurs cultures et diverses ères historiques qui s'y sont succédé, Haïti est un foyer patrimonial et un haut lieu de l'histoire des Amériques et du monde. Ce pays a connu une histoire mouvementée, depuis son existence à nos jours. La République d'Haïti, île de 27.750 km² situés dans la Caraïbe à l'entrée du golfe du Mexique, fut d'abord peuplée par les Amérindiens. Ensuite, elle allait devenir une plaque tournante dans la traite négrière vers les Amériques et un vivier incontesté de l'esclavage colonial dans la Caraïbe. À la suite d'une révolte de captifs et d'asservis victorieuse devant l'armée napoléonienne, l'ancienne colonie esclavagiste est devenue, le 1er janvier 1804, une nation libre et indépendante. C'est cette valeur universelle exception-

¹⁶ Enquête de terrain de l'auteur.

¹⁷ Se référant aux travaux des chercheurs du centre de recherche sur l'habitat (CRH) de l'UMR LAVUE 7218 CNRS, particulièrement le programme de l'année 2014 du séminaire Lieux et Enjeux, je considère que le concept espace, à travers ses formes physiques et symboliques, est envisagé dans ce travail comme résultant d'un processus productif, engageant lui-même différents acteurs, individuels et collectifs, informels et institutionnels.

nelle qui fait, principalement, la richesse culturelle et patrimoniale de ce pays, riche de plusieurs siècles d'histoire. Les habitations coloniales, inscrites dans le temps et dans l'espace, sont les produits de cette histoire particulière.

Les habitations coloniales, des lieux de mémoire potentiels

L'habitation coloniale est utilisée dans ce texte comme synonyme d'espace colonial qui, à la définition technique d'aires héritées du passé colonial-esclavagiste (re)construites au présent avec des caractéristiques déterminées, adjoint celle symbolique de lieu de mémoire, comme souligné par l'analyse de Pierre Nora, et enfin celle de lieu de la culture, élaboré par Homi K. Bhabha.¹⁸ Pierre Nora définit le lieu mémoire comme « toute unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique du patrimoine mémoriel d'une quelconque communauté. »¹⁹ Il poursuit en affirmant que les lieux de mémoire sont « des restes, la forme extrême où subsiste une conscience commémorative dans une histoire qui l'appelle [...]. »²⁰

Cependant, plusieurs auteurs ont critiqué le travail de Nora qui n'a pas accordé aux colonies leur rôle dans la construction de la Nation, de l'identité nationale et de la République Française.²¹ Ces auteurs

18 Cette réputation de lieu de la culture vient du fait qu'on a l'habitude d'organiser des activités culturelles de grande envergure dans certaines de ces habitations coloniales, particulièrement le musée Ogier-Fombrun et le Parc historique de la canne-à-sucre. Voir à ce sujet www.lenouvelliste.com; www.lematinhaiti.com. Le concept de lieu de la culture est utilisé plus largement comme des lieux très féconds d'hybridités culturelles, produisant des activités intermédiaires complexes, qui permettent de comprendre les liens qui existent entre colonialisme et globalisation économique. Voir Homi K. Bhabha, *Les lieux de la culture, une théorie postcoloniale* (Paris : Payot, 2007).

19 Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, trois tomes : 1- *La République* (1984), 2- *La nation* (1986), 3- *Les France* (1992) (Paris : Gallimard, Bibliothèque illustrée des histoires, 1997) II, 2226.

20 Nora, *Les Lieux de mémoire*, II, 2226.

21 Voir à ce sujet : Annette Becker et Serge Michonneau, « *Les enjeux de l'histoire de la mémoire : retour sur trente ans d'historiographie et nouvelles perspectives*, » in *Mémoires en mutation*, ed. Moïse Déro M (Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 2019), 19-34 ; Françoise Vergès, « *L'outre-mer, une survivance de l'utopie coloniale républicaine*, » in *La rupture postcoloniale*, ed. Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemire (Paris : La Découverte, 2005), 67-74.

reprochent particulièrement à Nora d'avoir participé à un renouveau du nationalisme français, un nationalisme qui a considérablement réalimenté le discours national très prégnant en France aujourd'hui.²² Ils s'insurgent contre Nora de n'avoir pas inclus un seul chapitre sur l'esclavage dans les volumes des *Lieux de mémoire*.²³ C'est ce qui explique qu'il y a encore en France dans la mémoire collective une dénégaration de la question raciale, sinon comme symptôme d'une arriération, d'une maladie dont l'origine serait externe.²⁴ Le champ historiographique et politique français ainsi ouvert évoque moins la figure de l'esclave que la relation paradoxale entre le système de l'exclusion et de l'arbitraire et la proclamation de l'universel. D'où la question fondamentale de savoir pourquoi oublier l'expérience de l'esclavage, de l'exploitation et du racisme colonial dans une étude sur les lieux de mémoire d'un pays qui a pratiqué pendant plusieurs siècles la traite transatlantique et l'esclavage colonial ?

Ces théoriciens admettent que le travail de Nora est important parce qu'il permet d'étudier les creusets et les modes de fabrication de la mémoire nationale de la France. Cependant, ils pensent qu'une question spécifique doit être posée en France, à savoir celle de la prise en compte d'un passé colonial et d'un présent postcolonial à l'intérieur des frontières de la République. Cette préoccupation rejoint les critiques de Michel-Rolph Trouillot concernant le silencement dans la production de discours sur l'histoire d'Haïti dans le monde. En effet, l'historien-anthropologue a souligné, dans son vibrant questionnement historico-anthropologique, comment le passé peut être silencié dans les textes historiques. En s'appuyant sur la marginalisation de la Révolution haïtienne dans les écrits occidentaux parce qu'elle défait la logique ontologique hégémonique au dix-neuvième siècle, l'auteur critique les démarches d'écriture historique qui hachurent la voix des subalternes.²⁵

22 Becker et Michonneau, *Les enjeux de l'histoire de la mémoire*, 19-34.

23 Nora, *Les Lieux de mémoire*.

24 Françoise Vergès, « *L'outre-mer, une survivance de l'utopie coloniale républicaine* », in *La rupture postcoloniale*, ed. Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Lemaire Sandrine (Paris : La Découverte, 2005), 67-74.

25 Michel-Rolph Trouillot, *Silencing the Past. Power and the Production of History* (Boston: Beacon Press, 1995).

M'inspirant des travaux d'Annette Becker et de Serge Michonneau qui montrent que la conception des lieux de mémoire de Nora n'inscrit pas la France dans l'espace européen, ni dans l'espace mondial, je fais la médiation pour appliquer le concept aux sociétés postcoloniales. Je le fais particulièrement en qualifiant les habitations coloniales en Haïti comme des lieux de mémoire potentiels qui, étant des composantes de l'histoire de longue durée de l'expérience esclavagiste, peuvent contribuer à élucider les formes d'organisation et de conception de la traite transatlantique et de l'esclavage colonial dans le monde. L'adjectif potentiel est ajouté au concept de lieu de mémoire pour signifier la capacité et la possibilité dont dispose ces vestiges historiques à devenir des hauts lieux de la mémoire de l'esclavage. En ce sens, Pierre Nora a lui-même précisé qu'« un lieu de mémoire dans tous les sens du mot va de l'objet le plus matériel et concret, éventuellement géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit. »²⁶ Ce dernier, on l'a compris, peut donc être un monument, un personnage important, un musée, des archives, tout autant que d'un symbole, d'une devise, d'un événement ou d'une institution. C'est pourquoi, ce travail interroge le concept de lieu de mémoire comme un concept opératoire pour penser l'inscription spatiale de la mémoire de l'esclavage dans les habitations coloniales d'une société post-esclavagiste.

Cette approche permet de comprendre la place des lieux et symboles de la colonisation dans l'histoire d'Haïti et comment plus particulièrement les habitations coloniales, par exemple, doivent être analysées dans une dynamique d'identification et de représentation de la mémoire de l'esclavage dans tous les pays qui ont planifié et ont subi la traite transatlantique et l'esclavage colonial. Ces « sites permettent d'observer d'innombrables formes d'appropriations tels que signes, symboles, commémorations, cérémonies, rituels qui peuvent expliquer comment la mémoire de l'esclavage appartient à l'Occident comme aux sociétés victimes de la colonisation. »²⁷ Bogumil Jewsiewicki, se saisissant de

26 Nora, *Les Lieux de mémoire*, II, 2226.

27 Laënnec Hurbon, *Esclavage, religions et politique* (Port-au-Prince : Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 2019), 44.

l'enjeu majeur que constitue la mémoire de l'esclavage pour la société haïtienne, pense que « la résurgence du souvenir colonial concerne tout un chacun, autrement dit autant les descendants de maîtres ou des négriers que ceux d'esclaves qui partagent aujourd'hui cet univers. »²⁸ En outre, comme l'affirment Ana Lucia Araujo et Anna Seiderer, « la mémoire de l'esclavage n'est pas uniquement celle de la traite atlantique des esclaves que l'on retrouve dans les musées. »²⁹

Dans le cas d'Haïti, l'habitation coloniale comme lieu de mémoire potentiel est un outil qui donne à voir la productivité, la violence et l'exploitation brutale de l'esclavage comme des éléments structurant un système colonial revendiqué par les colons européens de l'époque. Donc, les habitations coloniales en tant que des lieux de mémoire potentiels sont des marqueurs spatiaux et sociaux qui permettent de comprendre les enjeux de l'ancrage du racisme colonial dans les sociétés postcoloniales. En implémentant ce concept dans les réalités des sociétés postcoloniales, je pense que les habitations coloniales, particulièrement celles restaurées et muséalisées et les autres vestiges coloniaux délaissés qui doivent être réhabilités pour devenir des lieux patrimoniaux, sont non seulement des lieux de mémoire potentiels et des lieux des cultures symboliques d'Haïti, mais aussi des espaces coloniaux porteurs de traces souvent peu connues dans le monde, et particulièrement déterminantes pour le souvenir de la mémoire de l'esclavage.³⁰ D'ailleurs, en Haïti les habitations coloniales sont des sites historiques dans lesquels différents acteurs particulièrement des individus et institutions des secteurs économiques, culturels et politiques, en mobilisant

28 Bogumil Jewsiewicki, « Exposer l'esclavage : synthèse générale », in *Exposer l'esclavage : méthodologies et pratiques : Colloque international en hommage à Édouard Glissant*, no. spécial de *Africultures* 91 (avril 2013) : 39.

29 Ana Lucia Araujo et Anna Seiderer, « *Passé colonial et modalités de mise en mémoire de l'esclavage* ». *Conserveries mémorielles* 3 (2007), <http://journals.openedition.org/cm/109>, mis en ligne le 21 novembre 2009, consulté le 12 août 2020.

30 La notion de symbole est surtout mobilisée par les ethnologues, voir Mircea Eliade, *Images et symboles* (Paris : Gallimard, 1980 [1952]). C'est un peu paradoxal de parler de lieux symboles de l'histoire dans la mesure où les habitations sont des espaces matériels et non virtuels, comme les symboles qui sont un produit de l'imaginaire. Mais justement, j'ai trouvé qu'il était intéressant de relier le lieu (matière, fonction), au symbole (image, représentation, signification). Ensuite, à propos du concept souvenir de la mémoire de l'esclavage voir Chivallon, *L'esclavage, du souvenir à la mémoire*.

des valeurs, jouent le rôle de promoteur de la mémoire qui permet de questionner les dynamiques sociales.

La question agraire, un problème social épineux en Haïti

Aborder la problématique des habitations coloniales en Haïti, c'est poser directement le problème agraire et la façon dont il a été traité historiquement dans le pays. Après la colonisation, la République d'Haïti a connu une histoire foncière très agitée à la suite de la nationalisation des terres abandonnées par les colons français de Saint-Domingue après l'indépendance du pays en 1804.³¹ Comme après beaucoup de révolutions, la société haïtienne indépendante est à construire au milieu des ruines. Tout comme la destruction systématique des moyens de production ainsi que la mort de milliers de personnes furent le coût de l'indépendance.³² Les dégâts occasionnés lors de la guerre de l'indépendance expliquent le dysfonctionnement des habitations coloniales.³³ C'est donc la remise en cause radicale du système plantationnaire esclavagiste et, de ce fait, des habitations coloniales. L'indépendance a modifié profondément la trame foncière ainsi que les représentations et les usages collectifs des ressources naturelles d'Haïti.³⁴ La conception domaniale des terres collectives, devenues en fait la propriété de l'État, modifie le régime foncier du pays contrairement aux principes coloniaux où les terres ont été les propriétés des colons.³⁵ Après l'indépendance aucun colon n'était censé être propriétaire de terre en Haïti.³⁶

31 Médéric Louis Élie Moreau de Saint-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue*, 2 vol. (Paris : Dupont, 1984 [1797]) ; Dantès Bellegarde, *La nation haïtienne* (Paris : J. de Gigord : 1938) ; Dantès Bellegarde, *Histoire du peuple haïtien (1492-1952)* (Port-au-Prince : J. de Gigord, 1952).

32 Jacques de Cauna, *Haïti : L'éternelle révolution* (Port-au-Prince : Éditions Henry Deschamps, 1997).

33 Jacques de Cauna, *Au temps des Isles à sucres. Histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIIIe siècle* (Paris : Karthala, 2003).

34 Thomas Madiou, *Histoire d'Haïti* (Port-au-Prince : Éditions Henri Deschamps, 8 tomes, 1989 [1847]).

35 Michel Hector et Claude Moïse, *Colonisation et esclavage en Haïti* (Port-au-Prince et Montréal : Éditions Henry Deschamps et les Éditions du CIDIHCA, 1997).

36 Pompée Baron de Vastey, *Le système colonial dévoilé* (Port-au-Prince : Société Haïtienne d'Histoire et de Géographie, 2013).

Donc, les colons ont dû abandonner la colonie et ont fui en Europe ou dans d'autres colonies de l'époque.

En ce qui concerne le maintien des plantations coloniales, depuis le gouvernement de Dessalines, la nouvelle République d'Haïti avait proclamé la nationalisation de toutes les propriétés.³⁷ Les liens coloniaux rompus, les entités—à savoir ce qui reste des quelques cinq mille et plus de plantations de l'ordre spatial colonial—ont été regroupées en plusieurs marchés régionaux centrés sur les villes, avec des ports ouverts au commerce extérieur afin de construire des liens commerciaux avec le capitalisme européen et états-unien (Angleterre, Allemagne, États-Unis).³⁸ Depuis lors, les groupes sociaux dominants constitués après l'indépendance accaparèrent le pouvoir politique et les terres agricoles.³⁹ Les grandes propriétés sont donc reprises par ce que des sociologues appellent de nouveaux maîtres qui sont généralement des mulâtres et des noirs de l'aristocratie.⁴⁰ Une aristocratie qui non seulement achète l'administration, fabrique de faux titres de propriété pour l'accaparement des exploitations agricoles, mais aussi revendique, quand elle est mulâtresse, des droits d'héritage du fait d'avoir été engendré par un père qui était blanc.⁴¹

La révolution, en brisant le fondement du système colonial, a désorganisé et rendu improductives une bonne partie des plantations faute de main d'oeuvre et de directives en termes de moyens d'investissement.⁴² Du coup, les caisses de l'État sont vides, les exportations de sucre et de café sont faibles.⁴³ Donc, il fallait dans le cadre du ca-

37 Saint-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue*.

38 Madiou, *Histoire d'Haïti*; Alix J. René, *Le Culte de l'égalité : Une Exploration du processus de formation de l'État et de la politique populaire en Haïti au cours de la première moitié du dix-neuvième siècle (1804-1846)* (Québec : Université Concordia Montréal, 2014).

39 Casimir, *La culture opprimée*; Jean Casimir, *Ayiti Tomas, Haïti chérie* (Port-au-Prince : Imprimerie Lakay, 2000).

40 Casimir, *La culture opprimée* ; Laënnec Hurbon, *Esclavage, religions et politique*.

41 Jean Casimir, « *La suppression de la culture africaine dans l'histoire d'Haïti* », *Socio-Anthropologie* 8 (2000) : 3, <http://socioanthropologie.revues.org/document124.html>, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 12 février 2020.

42 Cauna, *Haïti : L'éternelle révolution*.

43 Madiou, *Histoire d'Haïti*.

poralisme agraire susciter la production agricole afin de permettre à l'État de percevoir des taxes sur le commerce des denrées. Cette activité agricole, qui commençait à se développer alors pour répondre à la demande du capitalisme commercial, est axée sur le commerce avec les puissances comme l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis à travers les ports d'exploitation des villes portuaires.⁴⁴ Les autres puissances impériales, particulièrement les États-Unis et l'Angleterre, s'évertuaient à occuper l'espace vide laissé par la France. Au moment où les puissances internationales de l'époque disent ne pas reconnaître l'indépendance d'Haïti, il y a une contradiction dans les faits car les bateaux des États-Unis, de l'Angleterre, de l'Allemagne et d'autres puissances coloniales fourmillent dans les ports haïtiens après l'indépendance.⁴⁵ Dans ces conditions, les élites nouvellement constituées imposent un rythme de travail épuisant aux anciens esclaves dans le cadre du caporalisme agraire.⁴⁶ Ce dernier impose une importante activité agricole sur les terres des anciennes habitations coloniales. Ce qui fait que l'asservissement du travailleur agricole par les oligarchies régionales prend une tournure institutionnelle.⁴⁷

En témoignent les différents codes et lois dont les plus hostiles à la cause paysanne n'ont fait qu'assigner les paysans à rester dans les plantations.⁴⁸ Ce dont témoignent sans ambiguïté les codes ruraux, sortes de survivance du code noir au coeur de l'État libre.⁴⁹ L'objet principal

44 Le caporalisme agraire consistait pour l'État, qui assurait le contrôle des anciennes plantations, d'encadrer le travail des anciens captifs et asservis libérés en vue de maintenir le niveau de la production agricole et particulièrement des revenus publics réalisés dans le commerce des denrées. Toutefois, dans le cadre du caporalisme agraire, le travail était rude et sévère pour les anciens captifs et asservis libérés pour qui ce système rappelait l'esclavage. La mise en place de ce système a provoqué l'impopularité des premiers dirigeants de l'État d'Haïti. Ce principe a été à la base de soulèvements de la part des anciens captifs et asservis libérés. Voir également Madiou, *Histoire d'Haïti*.

45 Laurent Dubois, *Les vengeurs du Nouveau-Monde. Histoire de la Révolution Haïtienne* (Port-au-Prince : Presses de l'Université d'État d'Haïti, 2009).

46 L'élite ici désigne les personnes qui, du fait de leur formation et leur culture, se trouvent au sommet de la hiérarchie sociale, y exercent des fonctions importantes, valorisées et reconnues publiquement au travers de revenus importants, de différentes formes de privilèges.

47 Carolyn E. Fick, *Haïti, naissance d'une nation. La Révolution de Saint-Domingue vue d'en bas* (Port-au-Prince : Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 2017).

48 Georges Anglade, *Espace et liberté en Haïti* (Montréal : ERCE et CRC, 1982).

49 René, *Le Culte de l'égalité*.

de ces codes n'est pas d'instituer une forme de redistribution de la terre visant l'amélioration des conditions des anciens captifs et asservis, les nouveaux libres, mais il s'agit de la reconduction des formes coloniales d'exploitation agricole avec l'enfermement des paysans rivés à la terre. Le recours au caporalisme agraire favorisa, en ce sens, un nouveau marronnage massif vers les mornes et produisit une catégorie paysanne marginalisée et perçue comme le pays en dehors par la minorité au pouvoir, particulièrement composée à l'origine d'officiers de l'armée, d'anciens affranchis et de mulâtres.⁵⁰ Depuis lors, le pays a connu une grande division entre une minorité oligarchique accaparant le pouvoir politique et économique et une majorité d'anciens captifs et asservis, engagée depuis l'indépendance qui n'ont pas reçu grand-chose de la distribution des terres.⁵¹

Fractures sociales en Haïti

Selon Gérard Barthélemy, dès la fondation d'Haïti comme État se confrontaient déjà deux conceptions du monde complètement opposées.⁵² Jean Casimir renforce cette position lorsqu'il pense que l'histoire d'Haïti est au début de la nouvelle République donc une histoire de lutte entre les classes dominantes et les masses laborieuses paysannes autour de la question de la terre, symbole de richesse et de fortune.⁵³ Il est important de souligner qu'au cours de toute cette histoire de lutte, aucune des deux parties ne parviennent pas à s'imposer totalement. D'ailleurs, Michèle Oriol a, dans sa thèse de doctorat que l'on peut considérer comme une sociologie de la réforme agraire en Haïti, montré fondamentalement que la bataille pour l'appropriation de la

50 Pour comprendre le marronnage des captifs et asservis vers les montagnes, voir Johnhenry Gonzalez, *Maroon Nation. A History of Revolutionary Haiti* (New Haven: Yale University Press, 2019). Le concept de pays en dehors a été élaboré par Gérard Barthélemy, *L'univers rural haïtien. Le pays en dehors* (Port-au-Prince : Éditions Henry Deschamps, 1989).

51 Omar Ribeiro Thomaz, « Haitian elites and their perceptions of poverty and of inequality », in *Elite Perceptions of Poverty and Inequality*, ed. Elisa P. Reis et Mick Moore (Londres: Zed Books, Bloomsbury Publishing, 2005), 127-155.

52 Gérard Barthélémy, *Créoles-Bossales : conflit en Haïti* (Petit Bourg : Ibis Rouge, 2000).

53 Casimir, *La culture opprimée*.

terre s'effectue également au sein des classes paysannes.⁵⁴ Toutefois, on peut dire que majoritairement les élites politiques, économiques et intellectuelles restent les grands propriétaires des terres dans le pays.⁵⁵ Au coeur de cette division, il y a eu l'existence de deux visions de société occasionnant deux modes d'appropriation de la terre.⁵⁶ Donc, les deux catégories sociales (anciens et nouveaux libres) se retrouvent divisés en ce qui a trait à la gestion de la terre en Haïti.⁵⁷ D'un côté, ce que Jean Casimir appelle les anciens captifs, autrement nommés les nouveaux libres devenus plus tard des paysans attachés à la petite propriété d'appropriation et d'exploitation des terres.⁵⁸ Ces derniers ne voulaient pas se retrouver sur les grandes plantations qui symbolisaient pour eux la poursuite de l'esclavage.⁵⁹ Les captifs et asservis nouvellement affranchis ne partageaient pas l'idée de produire dans le cadre des grandes propriétés agro-industrielles tournées vers l'exportation.⁶⁰ Certains préférèrent gagner le maquis et vivre de l'agriculture de subsistance dans le cadre de la petite exploitation.⁶¹ De ce fait, ils ont développé un rapport particulier à la terre qui symbolisait pour eux la liberté.⁶² Posséder un lopin de terre signifiait jouir de la liberté conquise après l'indépendance pour ces catégories sociales.⁶³

Selon Jean Casimir, la terre représentait pour l'asservit le lieu de sa deshumanisation et en même temps son lieu de survie. En travaillant la terre, l'asservit représentait le poumon de l'économie de Saint-Domingue. Pour eux, la politique agraire de la grande propriété

54 Michèle Oriol, « Structure foncière et réforme agraire dans le sud d'Haïti. Éléments de sociologie pour une réforme agraire » (Thèse de doctorat, Paris, Université Paris VII, 1992), 299.

55 Thomaz, « Haitian elites and their perceptions of poverty and of inequality », 127-155.

56 Barthélemy, *Créoles-Bossales*.

57 Barthélemy, *Créoles-Bossales*; Casimir, *La culture opprimée*.

58 Casimir, *La culture opprimée*.

59 Barthélemy, *Créoles-Bossales*; Casimir, *La culture opprimée*; Gonzalez, *Maroon Nation*.

60 Fick, *Haïti, naissance d'une nation*.

61 Gonzalez, *Maroon Nation*.

62 Mimi Sheller, *Citizenship from Bellow. Erotic Agency and Caribbean Freedom* (Durham: Duke University Press, 2012).

63 Dubois, *Les vengeurs du Nouveau-Monde. Histoire de la Révolution Haïtienne* ; Laurent Dubois et John D. Garrigus, *Slave Revolution in the Caribbean, 1789-1804: A Brief History with Documents* (Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2006).

était la même que celle du temps de l'esclavage, seul le morcellement des terres était pour eux synonyme de liberté.⁶⁴ Ce qui revient à dire que les membres de cette catégorie, au lendemain de l'indépendance, étaient encore à la conquête de la liberté qu'ils avaient tant espérée.⁶⁵ Ils étaient confiants que cette liberté ne pouvait leur venir de nulle part ailleurs que dans l'appropriation des terres par toutes les catégories sociales. D'après l'historien Michel Hector, les anciens captifs et asservis (devenus majoritairement des paysans), depuis la bataille pour la liberté et l'indépendance, gardaient l'espoir que leur victoire allait déboucher sur une société où les cultivateurs auront leurs propres parcelles de terres pour travailler.⁶⁶ À en croire Jean Casimir, ces masses paysannes fraîchement sorties de l'esclavage, qui n'envisageaient pas leur bonheur dans une cohabitation forcée ou volontaire avec la vision chrétienne exterminatrice, se refugiaient dans les pratiques ancestrales. Encore attachés à leurs racines amérindiennes et africaines, elles ont gagné comme seul héritage l'ensemble des pratiques et des valeurs de la vision du monde vodou conçues dans les champs. Parmi cet héritage on peut citer par exemple la langue créole, les danses, les chants, leur façon de cultiver la terre.⁶⁷

Tandis que de l'autre côté, il y avait ceux qui dans le vocabulaire de Jean Casimir sont appelés les anciens libres, riches propriétaires qui, convaincus que la pensée de l'Occident est la conception du monde par excellence, s'étaient par conséquent procuré du fouet héritier de l'Occident chrétien pour matraquer le vodou.⁶⁸ Ces affranchis d'avant 1804, que Jean Casimir appelle l'oligarchie naissante, est constituée d'anciens propriétaires de terres et d'esclaves à Saint-Domingue et des hauts gradés de l'armée. Ils se concentraient dans les villes et optaient pour

64 Casimir, *La culture opprimée*.

65 Dubois, *Les vengeurs du Nouveau-Monde*; Dubois et Garrigus, *Slave Revolution in the Caribbean*.

66 Michel Hector, « L'historiographie haïtienne après 1946 sur la révolution de Saint-Domingue », *Annales historiques de la Révolution française* 293-294 (1993) : 545-553, https://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1993_num_293_1_3395, consulté le 13 novembre 2020.

67 Casimir, *La culture opprimée*.

68 Casimir, *La culture opprimée*.

le maintien de la grande propriété afin de pouvoir commercer avec l'extérieur, et garder leur participation au pouvoir. Devenus gestionnaires de l'État, ces hommes et femmes reconstituent à leur unique profit la vision du monde contre laquelle ils se sont ralliés avec les nouveaux libres.⁶⁹

Cette fracture sociale a suscité de nombreuses contestations populaires et provoque ce que des auteurs ont appelé l'agentivité des paysans.⁷⁰ Durant tout le XIXe siècle et le début du XXe siècle, la dépossession des paysans de leurs lopins de terre figurait en grande lettre dans la liste des événements qui allaient inciter les paysans à la révolte.⁷¹ En témoignent les multiples mouvements sociaux de protestations paysannes de l'histoire d'Haïti pour contester la structure agraire injuste imposée aux paysans.⁷² Les plus connus sont celle de Goman de 1807 à 1820, particulièrement dans le Département de la Grand-Anse, qui visait l'amélioration des conditions économiques des paysans.⁷³ Celui de Jean-Jacques Accaau de 1843 à 1847 qui réclamait la dépossession des riches et le partage des biens entre tous les fils et filles héritiers de l'indépendance. Le soulèvement des Piquets du Département du Sud de 1843 à 1848 est considéré comme l'une des plus grandes crises du XIXe siècle haïtien. On peut citer également le soulèvement des cultivateurs dans le nord en mai 1807 contre la politique de Christophe. Il y a eu les mouvements des Cacos menés contre l'occupation étatsunienne entre 1915 et 1934.⁷⁴ Raymond Renaud a eu raison de montrer que la plupart des désordres et des troubles civils observés dans le pays durant l'occupation étatsunienne d'Haïti (1915-1934) étaient provoqués par l'organisation défectueuse de la propriété foncière.⁷⁵

69 Casimir, *La culture opprimée*.

70 Dubois, *Les vengeurs du Nouveau-Monde* ; Dubois et Garrigus, *Slave Revolution in the Caribbean*.

71 Thomaz, « Haitian elites and their perceptions of poverty and of inequality », 127-155.

72 Fick, *Haïti, naissance d'une nation*.

73 René, *Le Culte de l'égalité*.

74 René, *Le Culte de l'égalité*.

75 Raymond Renaud, *Le régime foncier en Haïti* (Paris : Éditions Domat-Montchrestien, F. Loviton et cie, 1934).

Dès lors, le problème foncier ayant dominé toute l'histoire d'Haïti continue à produire des rapports sociaux profondément inégalitaires. De ce fait, l'appropriation des terres est source de conflits et de conflictualités politiques en Haïti.⁷⁶ Toute l'histoire d'Haïti est donc l'histoire d'une longue lutte agraire.⁷⁷ Cette épineuse question de la terre a toujours été au centre des plus grandes querelles durant toute l'histoire d'Haïti, parce que, comme je viens de le démontrer, l'orientation de l'organisation socio-économique du pays dans l'avantage des élites n'a pas permis aux classes sociales laborieuses la possibilité de s'organiser économiquement.⁷⁸ Selon Suzy Castor, ce problème motivera de nombreuses réformes agraires, après l'indépendance, sans obtenir de grands résultats. L'incapacité de l'État à gérer le problème agraire engendre l'insécurité foncière.⁷⁹ Cette dernière diminue grandement l'investissement dans le secteur patrimonial. Georges Anglade affirme en ce sens qu'il existe un grand flou juridique autour de la propriété dans le pays.⁸⁰ Par rapport à d'autres pays d'Amérique latine et de la Caraïbe, la situation haïtienne est spécifique puisque, sur le long terme, il n'y a pas eu de régulation foncière et que les régularisations prévues dans le cadre de la révolution apparaissent très limitées.⁸¹ Plus de deux siècles après l'indépendance, les démarches effectuées par l'État en vue de lancer les opérations de réformes agraires prévues dans la constitution de 1987 ont mis à nu la persistance du problème foncier en Haïti.⁸² Les travaux de Michael Lévy permettent de comprendre en ce sens que les différentes réformes agraires proposées par l'État sont difficiles à réali-

76 Jean Casimir, *Une lecture décoloniale de l'histoire des Haïtiens. Du Traite de Ryswick à l'Occupation américaine (1915-1934)* (Port-au-Prince : Presses de l'Imprimeur, 2018).

77 Oriol, *Structure foncière et réforme agraire dans le sud d'Haïti* ; Renaud, *Le régime foncier en Haïti*.

78 Hector et Moïse, *Colonisation et esclavage en Haïti* ; Michèle Oriol, *Structure foncière et réforme agraire dans le sud d'Haïti* ; Raymond Renaud, *Le régime foncier en Haïti* ; Castor Suzy, *Les origines de la structure agraire en Haïti* (Port-au-Prince : CRESFED, 1998).

79 Castor, *Les origines de la structure agraire en Haïti*.

80 Anglade, *Espace et liberté en Haïti*.

81 Jean Casimir, *La culture opprimée* ; Jean-Marie Breton, ed., *Tourisme, environnement et aires protégées (Antilles-Guyane/ Haïti/ Québec)* (Paris : Karthala et CREJETA, 2004).

82 Michael Lévy, « Conflits terriens et réformes agraires dans la plaine de l'Artibonite (Haïti) », *Cahiers des Amériques Latines* 36 (2001) : 183-206, <https://journals.openedition.org/cal/6591>, consulté le 20 octobre 2020.

ser compte tenu de la complexité de la situation politique, économique et sociale du pays.⁸³

Plutôt que d'appréhender la réalité haïtienne à partir des dualismes tels que urbains-ruraux, catholiques-vodouisants, citadins-pay-sans, bossales-créoles, je pense qu'il est préférable aujourd'hui de montrer combien ces éléments s'entremêlent dans des jeux dynamiques et de nombreuses combinaisons. Des hybridations, de nombreux transferts et de multiples échanges s'opèrent de la ville à la ruralité, du monde rural au monde urbain. Des manières de vivre, des modes de penser, des façons d'agir et de sentir, des agencements, des configurations et des pratiques s'échangent, se transmettent et se diffusent de l'urbain vers le rural et du rural vers l'urbain. Comme preuve, les milieux urbains et ruraux connaissent de nos jours les mêmes perturbations politiques, sociales et sécuritaires profondes. Donc, ces complexités et enchevêtrements continuent de déchirer le tissu social et de saper les structurations politiques de la nation. Des régimes corrompus en passant par une administration publique défaillante pour arriver à une ingérence étrangère, la société connaît une crise structurelle dans laquelle tous les champs, milieux et institutions structurant la vie sociale se trouvent plus ou moins affectés. Les dérèglements sociaux et politiques qui occasionnent le dysfonctionnement du pays ne sont pas indépendants de ceux qui affectent les mémoires.

La construction des mémoires est soumise à des appropriations, à des résistances, à des décalages, voire à des récurrences d'héritages historiques et sociaux.⁸⁴ Jean Casimir pense en ce sens que les héritages historiques sont partiellement ou entièrement remodelés par les acteurs sociaux dans les mouvements sociaux.⁸⁵ À titre d'exemple, on peut citer l'instrumentalisation par des politiciens haïtiens des catégories sociales marginalisées qu'ils associent parfois aux oubliés de l'histoire, ceux et celles qui ont participé pleinement à la guerre de l'indépendance sans

83 Lévy, « Conflits terriens et réformes agraires dans la plaine de l'Artibonite », 183-206.

84 Casimir, *Une lecture décoloniale de l'histoire des Haïtiens*.

85 Casimir, *Une lecture décoloniale de l'histoire des Haïtiens*.

toutefois en recueillir les fruits. En outre, d'autres catégories sociales, particulièrement des vodouisants, critiquent le silencement des dates, symboles et lieux liés aux révoltes des masses de captifs et d'asservis qui n'ont pas encore une place clairement définie dans la mémoire collective officielle et dans l'imaginaire social. N'ayant pas reçu de reconnaissance officielle dans la mémoire officielle, ces revendications mémorielles ne sont pas connus et compris par une bonne partie de la population locale. Une fois encore, le processus du silencement de la mémoire des luttes sociales des captifs et des asservis l'emporte sur ceux de la mémoire héroïque, au détriment d'une maîtrise du devenir de la nation haïtienne.

En effet, ces représentations sociales du passé ont favorisé l'émergence de la culture héroïque, ainsi que l'essor d'une mémoire héroïque par l'ancestralité. L'héroïsme, constituant le fond de l'éducation haïtienne, est toujours prédominant depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui.⁸⁶ La remémoration de la résistance à l'esclavage se transforme en célébration d'un passé héroïque dont la mise en scène mobilise toute une symbolique historique sans résoudre les tensions sociales d'aujourd'hui. Ces conflictualités politiques créent à l'intérieur de la nation une tension permanente dont l'impossible résolution constitue la source de notre instabilité, c'est-à-dire du besoin exacerbé de mémoire collective.⁸⁷ Maintenant, voyons la responsabilité active qu'assume la société haïtienne concernant l'état actuel des sites historiques. Ces territoires de mémoires sont de fait investis d'un rôle social dont les gestionnaires doivent tenir compte et qui interfère avec la propriété foncière. Il est question d'une mise en tension des habitations coloniales au regard des crispations sociales et politiques liées à la présence de ces espaces coloniaux.

86 Carlo A. Célius, « D'un nationalisme héroïque. Haïti et son panthéon national », *Revi Kiltir Kreol* 4 (Octobre 2004) : 38-48 ; John Picard Byron, « Le nationalisme haïtien et la mémoire de l'esclavage », in *Traumatisme collectif pour patrimoine. Regard sur un mouvement transnational*, ed. Vincent Auzas et Bogumil Jewsiewicki (Québec : Presses de l'Université de Laval, 2008), 187-197 ; Jean-Marie Apostolidès, *Héroïsme et victimisation. Une histoire de la sensibilité* (Paris : Les Éditions du Cerf, 2011).

87 Edelyn Dorismond, *Haïti et les Antilles françaises (Martinique et Guadeloupe), l'imposition articulation de la reconnaissance par l'autre et de la reconnaissance de soi (entre le refus de l'autre et la reconnaissance de soi)* (Thèse de doctorat, Paris, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, 2010).

Transformations des habitations coloniales

C'est l'analyse du rôle et des fonctions assignés aux habitations coloniales dans la nouvelle société haïtienne qui retient l'attention. Je privilégie une entrée par les fonctions et les usages des habitations coloniales pour retracer les mécanismes de leur appropriation fonctionnelle. La diversification des fonctions et des usages des habitations coloniales constitue la tendance commune des évolutions en cours. Pendant la colonisation, les structures plantationnaires étaient largement dominées par des fonctions productives, agricoles et industrielles.⁸⁸ Au lendemain de l'indépendance, un temps de recomposition s'amorce au cours duquel l'ensemble des structures plantationnaires et de leurs interrelations sont progressivement remodelés. Le découpage administratif du territoire dans lequel s'inscrivait le pouvoir colonial cédait la place à l'éclatement des habitations coloniales. Les terres agricoles, les cases d'habitations et les espaces de marronnage couvraient l'espace territorial de Saint-Domingue d'un maillage relativement uniforme encadrant l'ensemble des activités économiques et sociales.⁸⁹ L'abandon de ce modèle global, au début de la République d'Haïti, entraîne le démantèlement de l'ensemble des structures agricoles qui fondaient le système colonial (exploitations agricoles, organisations politiques et sociales) et constitue la trame de fond des changements politiques.⁹⁰ Au sens strict, la transformation des habitations coloniales s'applique au changement du mode d'appropriation de la terre et des moyens de production. Cela s'effectue dans un cadre institutionnel transformé par la reconnaissance de l'autonomie et de l'appropriation des terres et dans le nouveau contexte de la nouvelle société favorable à la promotion des transformations des habitations coloniales en petites, moyennes et grandes propriétés.⁹¹ Dès ce moment-là, les habitations coloniales s'engagent

88 Vastey, *Le système colonial dévoilé*.

89 Dubois, *Les vengeurs du Nouveau-Monde* ; Dubois et Garrigus, *Slave Revolution in the Caribbean*.

90 Saint-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue*.

91 Dubois, *Les vengeurs du Nouveau-Monde* ; Dubois et Garrigus, *Slave Revolution in the Caribbean*.

dans la voie d'une lente et progressive restructuration de leurs activités. De fait, les anciennes exploitations agro-industrielles esclavagistes produisant la canne-à-sucre, le café, le cacao, le coton, l'indigo, etc., pilier rentable de la société esclavagiste dominguoise, connaissent, avec l'avènement de l'indépendance nationale, à la fois le déclin progressif de leur vocation agricole et la valorisation de leur portée historique.⁹²

Édifiées en milieu rural ou urbain au XVIII^e siècle ou avant, les habitations coloniales témoignent de la transition stylistique entre architecture coloniale et renaissance haïtienne. En effet, ces ruines appartiennent à une esthétique classique, tout en contribuant au culte des monuments anciens et à l'instauration d'une esthétique moderne et contemporaine.⁹³ Les habitations coloniales, centres emblématiques de production à l'époque coloniale, deviennent pour la grande majorité, au milieu du XIX^e siècle, des lieux excentrés amputés de leur activité de production et d'industrialisation, des espaces isolés, désertés en partie par les cultivateurs et isolés en termes de patrimoine entre les fortifications et les architectures religieuses. Auparavant fortement intégrées au sein des structures productives, les diverses fonctions économiques et sociales ont été désolidarisées les unes des autres. Dans la pratique, les équipements productifs à usage agricole mais aussi les ateliers de production industrielle ont fait l'objet de procédures d'appropriation distinctes. Les différentes activités économiques se sont progressivement réorganisées dans le cadre de la petite et grande propriété tandis que l'État devrait prendre en charge la gestion des sites historiques. Tandis que les lieux se reconfigurent, les habitations coloniales entrent dans la compétition économique et politique des acteurs locaux. D'importantes transformations ont affecté les habitations coloniales et modifié ses usages productifs. Sous l'effet d'un ample mouvement de transfert des droits de propriété, les habitations coloniales ont changé de mains. La propriété du sol est dispersée entre de nouveaux propriétaires fonciers constitués généralement par des membres de la nouvelle oligarchie formée après l'indépendance.⁹⁴

92 Jacques De Cauna et Cécile Révauger, *La société des plantations esclavagistes. Caraïbes francophone, anglophone, hispanophone. Regards croisés* (Paris: Les Indes savantes, 2013).

93 Alois Riegl, *Le culte moderne des monuments* (Paris : L'Harmattan, 2003).

94 Casimir, *La culture opprimée* ; Casimir, *Une lecture décoloniale de l'histoire des Haïtiens*.

Les habitations coloniales se caractérisent par une plus grande diversité des usages mais aussi des formes de propriété impliquant des personnes privées et des institutions publiques, ce qui rend l'identification de ces espaces coloniaux difficile, les biens privés (terres agricoles, forêts, etc.) ayant en même temps le statut de site historique. Plusieurs processus correspondent à différents types d'espaces ont été retenus pour tenter de cerner la question des usages et des appropriations des habitations coloniales. Parmi eux, on peut citer la transformation en musées des anciennes habitations coloniales par des familles, l'invasion des sites historiques pour l'agriculture, l'occupation des sites historiques par des individus, l'abandon des vestiges par l'État, la prise en charge d'une ruine par des associations ou des fondations. Les usages des habitations coloniales dans le contexte actuel de la société postcoloniale haïtienne désignent donc des visites, des passages, des occupations momentanées ou durables. Les terres des anciennes habitations coloniales sont investies selon des logiques patrimoniales différentes par des acteurs ordinaires et institutionnels, particulièrement l'État, des familles possédantes, des associations et des individus. Le souci de l'appropriation des habitations coloniales se transforme souvent en congélation du passé, et vient en contradiction du flux inexorable de la vie réelle : des propriétaires, des habitants, des usagers, avec leurs activités et leurs besoins. L'appropriation est imposée généralement d'en haut par l'État, les propriétaires ou les gestionnaires à des populations environnantes qui ne sont pas souvent impliquées dans le processus de transformation. Voire par un organisme international, une association ou fondation locale, dans ce cas-là une autorité allogène. La notion d'appropriation est ici envisagée de manière très large, recouvrant tous les cas de figure, depuis la propriété foncière juridiquement et officiellement reconnue jusqu'à l'appropriation légale et l'occupation illégale des sites historiques. S'ensuit alors un rapport de force entre les différents acteurs, qui est sous-tendu par des conflits mémoriels et qui donnent à lire les inégalités sociales produites dans l'accès, l'occupation, l'usage et les enjeux des habitations coloniales en Haïti.

Ces sites historiques évoquent les multiples voix (celles des propriétaires, des guides, des visiteurs, des associations, des scientifiques,

des communautés locales) qui revendiquent des histoires et des usages différents de ces monuments et qui luttent ainsi pour s'approprier ces lieux. Cette situation engendre des concurrences entre les différents acteurs qui mettent en œuvre des stratégies selon un ensemble de critères (pouvoir, proximité et connaissance du terrain, capacités d'action, réseaux, moyens économiques, etc.) afin de s'approprier ce patrimoine et d'accéder aux ressources qu'il contient. En observant les objets et symboles mis en valeur ou abandonnés dans ces espaces, j'ai remarqué que ces espaces mémoriels représentent des marqueurs sociaux et identitaires pour des communautés locales tout en constituant un enjeu économique important pour des propriétaires et entrepreneurs de la mémoire, entre autres par leur pouvoir d'attraction touristique et culturel et les retombées économiques qu'elles suscitent. Ces appropriations supposent l'utilisation, à divers degrés, des procédés de sauvegarde, de mise en mémoire, de muséalisation, de commercialisation, de spectacularisation, bref de touristification et c'est précisément là que résident les enjeux de la patrimonialisation des habitations coloniales en Haïti. On y retrouve également des contraintes locales très complexes, fruit de l'évolution historique, des réformes agraires incontrôlées par l'État et des problèmes fonciers divers résultant de conflits sociaux plus récents.

Il existe en effet peu d'espaces coloniaux aux rôles aussi complexes, dont les actions patrimoniales marquent les seuils du public et du privé. Aux fonctions résidentielles, productives, agricoles et industrielles, sont venues s'ajouter les fonctions agricole, résidentielle, patrimoniale, muséale et récréative, ainsi que la fonction écologique (préservation de la biodiversité) et culturelle (conservation du patrimoine historique). Ces transformations sont accompagnées et encadrées par un processus, lacunaire et variable selon la localisation, de sauvegarde des sites historiques qui a pour finalité l'adaptation des transformations de ces espaces coloniaux aux exigences des programmes de protection et de mise en valeur des vestiges historiques. Les témoignages d'un responsable étatique sont édifiants à ce sujet, « cette diversité de fonction des habitations coloniales rend sa gestion plus complexe parce qu'elle fait intervenir une multiplicité d'acteurs (propriétaires, institutions éta-

tiques, organismes internationaux, usagers, visiteurs) » (enquête de terrain de l'auteur). Cette situation radicalement nouvelle exige une reformulation de la législation, une adaptation des comportements et des pratiques des différentes catégories d'utilisateurs afin de réguler les tensions et de prévenir les conflits d'usage.

Ces transformations font intervenir des acteurs multiples qui usent notamment des identités individuelles et collectives développées en lien au passé dans la société haïtienne contemporaine concernée, voire dans le débat public international sur cette question. Pour l'illustrer, je prends pour exemple le clivage des opinions de certaines personnes rencontrées dans les espaces autour de la place concernant notamment les habitations coloniales comme des sites historiques voués à la mémoire des traces mémorielles de la période esclavagiste. Pour certains défenseurs des vestiges de l'époque coloniale, « les abandonner ou les faire tomber représente une tentative d'effacer l'histoire pour satisfaire des sensibilités nouvelles ou historiques » (enquête de terrain de l'auteur). Alors que pour d'autres, « il ne faut pas sauvegarder et mettre en valeur ces habitations coloniales parce que ces sites ne font que rappeler la mémoire douloureuse de l'esclavage en Haïti » (enquête de terrain de l'auteur). On l'aura compris, dans un tel contexte de conflictualité mémorielle, les luttes politiques sont couramment fragilisées par l'irruption dans le débat de charges historiques, comme les questions raciales et les inégalités sociales, qui n'ont jamais été liquidées.⁹⁵

Plusieurs registres de qualifications représentent les différentes transformations des habitations coloniales. Ces requalifications se réfèrent à la sphère historique, à la sphère socio-économique et politique et à la sphère culturelle, patrimoniale et artistique. Les habitations coloniales deviennent des espaces communs qui concentrent une multitude d'activités et rassemblant des populations hétérogènes, mais abritant des formes de mémoires plurielles. Les habitations coloniales sont pensées en outre comme des sites historiques qui concentrent des traces du

⁹⁵ Adler Camilus, *Conflictualités et politique comme oubli du citoyen. Haïti* (Thèse de doctorat, Paris, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, 2015).

passé colonial, héritage commun d'Haïti, dans lesquelles la population peut visiter des ressources patrimoniales esclavagistes importants. Cela est illustré dans ce témoignage d'une femme âgée d'une quarantaine d'années : « ces sites historiques sont avant tout, par leur présence et par les activités qu'ils permettent quelques fois, la manifestation visible aux yeux de la population haïtienne de ce droit au souvenir du passé colonial » (enquête de terrain de l'auteur). Pour un autre homme trentenaire : « ces monuments ont donc une fonction de transmission de la mémoire et de l'identité collective d'Haïti » (enquête de terrain de l'auteur). Une autre femme ressortissante haïtienne de la Floride, pour sa part, pense « qu'il faut en fait voir ces habitations coloniales comme des vecteurs de l'histoire, de l'éducation et des identités culturelles haïtiennes ou plus généralement de la mémoire collective, parmi d'autres, tels que les sites amérindiens, les fortifications, les maisons en gingerbread, les sites naturels, les églises, etc. » (enquête de terrain de l'auteur). Maintenant je vais donner à partir de mon enquête de terrain des exemples concrets de la situation de ces espaces en Haïti.

Processus de patrimonialisation des habitations coloniales en Haïti

La patrimonialisation est cernée dans cette thèse comme un fait social que les pouvoirs publics, ainsi que les acteurs ordinaires et institutionnels de la société civile et des organismes non-gouvernementaux nationaux et internationaux dans le cas d'Haïti, orientent comme un ensemble de mouvements, de processus, de procédures de mise en patrimoine d'objets matériels et symboliques promus au rang d'objets patrimoniaux.⁹⁶ Le cadre de la patrimonialisation envisagée est celui de la protection et de la mise en valeur des habitations coloniales au titre de sites historiques à valeur historique, culturelle et mémorielle. La reconnaissance des héritages historiques et des traces mémorielles du passé constitue au cœur de ce processus de patrimonialisation comme

⁹⁶ Michel Rautenberg, *La rupture patrimoniale* (Paris : À la croisée, 2003).

une opération de recomposition.⁹⁷ Ce processus de désignation et de sélection du patrimoine fédère les acteurs et institutions culturels de la mise en patrimoine : État, secteur privé, organismes nationaux et internationaux, scientifiques, naturalistes, associations, guides, artistes, artisans, étudiants, écoliers, touristes, visiteurs. Un ensemble d'acteurs aux pouvoirs très inégaux. Les préoccupations des acteurs s'ajustent ainsi aux cadres de deux répertoires disponibles, un répertoire d'action publique (celui de l'État) et un répertoire de mobilisation organisationnelle (celui des acteurs de la société civile et des associations).

L'engagement pour la défense des sites historiques procède de l'intérêt d'institutions étatiques, d'associations et d'individus ayant participé, à leur façon, à la sauvegarde des traces du passé. La traduction de cet intérêt dans la forme particulière d'une mobilisation collective orientée vers la patrimonialisation s'explique par des facteurs contextuels depuis le début de la décennie 1940. Le patrimoine historique connaît ainsi une séquence de développement et de valorisation, consacrée par son institutionnalisation au sein de l'administration culturelle de l'État.⁹⁸ Depuis lors, l'État ainsi que des individus, des familles de la sphère privée, des associations et des fondations tentent des actions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine historique, culturel et environnemental d'Haïti. Le répertoire patrimonial fait ainsi l'objet du versant institutionnel et du versant social comme les deux versants de la patrimonialisation que distingue Michel Rautenberg. Le processus de patrimonialisation des habitations coloniales n'est pas un acte isolé, il s'inscrit dans ce mouvement global de remémoration et de patrimonialisation des traces du passé en Haïti. De fait, grâce à des inventaires de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), des mesures

97 Vincent Veschambre, *Traces et mémoires urbaines* (Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008).

98 Création en 1941 du Bureau National d'Ethnologie, organisme autonome placé aujourd'hui sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) ; création en 1940 de la Bibliothèque National d'Haïti, création en 1983 du Musée du Panthéon National Haïtien (MUPANAH), organisme autonome placé aujourd'hui sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) ; création en 1978 de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), organisme autonome placé aujourd'hui sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) ; création en 2015 d'une direction du patrimoine au sein du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC).

de conservation sur les sites contenant des vestiges d'anciennes habitations coloniales sont appliquées. Ces procédures devraient permettre de neutraliser toute intervention sur les sites pendant une durée déterminée afin de constituer et d'instruire le dossier de classement de ces lieux de mémoire potentiels au rang de monuments historiques. Pourtant, mes observations ont permis de constater que l'absence de suivi a rendu impossible l'aboutissement de ce projet patrimonial. La sauvegarde de ces lieux historiques est due avant tout à l'action de l'État, mais surtout à l'appui décisif, sur le plan financier, de certaines familles bienveillantes du secteur privé, de contributeurs et d'autres bailleurs qui ont reconnu, deux siècles après l'esclavage, le devoir d'aider à la conservation de ces lieux emblématiques de l'histoire. La réhabilitation en sites historiques des habitations coloniales correspond à la formulation à une époque donnée de la nécessité de réparer les altérations de ces vestiges coloniaux identifiées par des acteurs du secteur privé et de l'ISPAN. Il s'agissait de la problématisation de la dégradation patrimoniale comme un problème d'action concertée du public et du privé. Il fallait contrer les programmes excessifs de construction anarchique, d'agriculture incontrôlée et de pillage systématique des sites historiques. Cela permettrait dans le même temps de contrôler l'évolution urbaine incontrôlable, apparue à la suite de dégradation environnementale, de catastrophe naturelle, et du phénomène d'exode rural.

On doit mentionner que contrairement aux options choisies dans d'autres sociétés postcoloniales ayant subies l'esclavage et la colonisation, Haïti a opté pour une reconstitution patrimoniale lente et négligée des structures plantationnaires. C'est donc entre la fin des années 1970 et le début des années 1980 que se mettent en place les bases du dispositif qui contribuera à affirmer dans les années à venir les qualités patrimoniales de la reconstruction des habitations coloniales en sites historiques protégés ou en espaces muséalisés. On peut établir un parallèle entre l'émergence du mouvement de patrimonialisation des habitations coloniales avec le développement des musées d'ethnologie dans le monde, témoignant d'un changement de rapport entre les citoyens et

leur terroir.⁹⁹ Les tentatives les plus significatives de mise en mémoire et de patrimonialisation des habitations coloniales sont l'oeuvre d'individus, d'associations, d'organisations et de familles privées. Les transformations de l'habitation sucrière Ogier en musée Ogier-Fombrun par la famille Fombrun et de l'habitation sucrière Chateaublond en Parc historique de la canne-à-sucre par les familles Canez-Auguste sont les exemples flagrants. Il y a lieu aussi de mentionner le processus de mise en valeur des ruines de l'habitation coloniale Dion initié par l'ISPAN en partenariat avec l'Association Touristique d'Haïti, et l'association nantaise Les Anneaux de la Mémoire. Ces processus de sauvegarde du patrimoine historique et de préservation de la biodiversité s'opèrent dans un contexte de diversification de l'offre touristique en Haïti.

Un phénomène qui amène les propriétaires et curateurs des lieux à penser qu'une transformation interne de ces espaces coloniaux est nécessaire pour qu'ils puissent accomplir leur rôle de « permettre aux visiteurs de mieux comprendre leur histoire. »¹⁰⁰ Selon un cadre d'une institution du secteur culturel, « la majorité des surfaces qui abritent les vestiges d'habitations coloniales sont à mettre à l'actif du secteur privé en Haïti » (enquête de terrain de l'auteur). Ce processus de patrimonialisation muséale d'anciennes habitations coloniales géré par des familles, des institutions étatiques et des associations en Haïti « s'avère, tant du point de vue de leur participation à la restructuration spatiale qu'à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine, une dimension essentielle dans la patrimonialisation des sites historiques dans le pays. »¹⁰¹

Situation actuelle des habitations coloniales en Haïti

Parmi ces unités de base de la société esclavagiste devenues de sites historiques, au gré des reconversions successives, certaines font figure

99 Camille Mazé, Frédéric Poulard et Christelle Ventura, *Les musées d'ethnologie. Culture, politique et changement institutionnel* (Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2013).

100 Habitation Dion : Réhabilitation d'une caféière haïtienne, <https://www.anneauxdelamemoire.org/habitation-dion>, consulté le 1^{er} mars 2023.

101 Enquête de terrain de l'auteur.

d'espace muséal, tandis que d'autres, érigées généralement en zone rurale, sont en réhabilitation et dans un état de délabrement avancé, voire complètement détruites par l'usure du temps ou défigurées par les déprédations climatiques et humaines. Il convient de distinguer deux grandes catégories d'habitations coloniales en Haïti. D'abord celles qui, délaissées ou abandonnées, ou reprises par des associations ou habitants des localités proches de ces sites, d'où toute trace patrimoniale a disparue, sont tout de même considérées comme des sites historiques. Ensuite, les autres qui sont transformées en espaces muséographiques. Les habitations coloniales laissées à l'abandon représentent des espaces de référence pour les habitants, les familles et les associations parfois impliqués dans leur organisation et leur gestion. Elles sont des propriétés privées ou des sites historiques du domaine public de l'État. Bon nombre d'entre elles sont généralement fermées ou laissées au bon vouloir de la population des environs. Leur visite gratuite sous forme d'urbex, abréviation de l'anglais urban exploration (en français, exploration urbaine), consiste en l'exploration de lieux historiques abandonnés, que l'on découvre avec étonnement. Et c'est là sans aucun doute d'autres espaces coloniaux comme des caféières ou indigoteries qui apparaissent. Ainsi, on voit que l'histoire des structures plantationnaires ne s'écrit pas seulement à partir des habitations sucrières sauvegardées, mais de toutes les formes d'exploitations agricoles esclavagistes qui ont jalonné les villes et les villages de la période coloniale. Depuis longtemps personne ne semble s'occuper vraiment de ces *vye mazi* (vieilles mesures) pour utiliser les mots d'une femme avec qui j'ai parlé. Les visites dans ces habitations coloniales permettent de découvrir des vestiges négligés et enfouis dans le sable qui témoignent du désintérêt pour ces sites coloniaux.¹⁰² Les perspectives ordinaires qu'elles offrent à la vue, à la faveur d'un vestige, d'un chemin, d'un virage, d'un champ, d'une vigne, tendent à disparaître. Parce qu'elles sont souvent noyées dans une végétation luxuriante, on peine à les identifier ; il faut les chercher pour les voir. Aujourd'hui ces sites historiques servent d'espaces où des vodouisants

102 Marc Augé, *Le temps en ruines* (Paris : Galilée, 2003).

réalisent des cérémonies rituelles. Lors de mes visites dans quelques habitations coloniales, j'ai constaté des vodouisants qui réalisaient des cérémonies sur place. Des gens qui viennent de partout pour consulter les serviteurs de ces espaces et les esprits dominant ces lieux. Chacun y trouve son compte. Les vodouisants y viennent généralement pour raffermir leurs croyances, leurs connaissances et leurs pratiques culturelles.



Figure 1. Un figuier sur le vestige historique de l'espace colonial « Plas Nèg » (Place Nègres) au Cap-Haïtien. Source : Cette photographie est prise par l'auteur en octobre 2016 lors d'une visite sur ce site historique dénommé Place Nègre dans le Département du Nord d'Haïti. Enquête de terrain de l'auteur, 2016.

La deuxième catégorie des habitations connaît actuellement un succès. Leur succès est dû pour une bonne part à leur charge historique, à laquelle le public est invité à découvrir. « Ces espaces nous touchent parce que nous comprenons que, dans leur simplicité, ils sont des représentants fidèles des plantations où nos ancêtres ont vécu, et que par conséquent c'est toute l'histoire de notre société qu'ils retracent » (enquête de terrain de l'auteur), affirme une haïtienne d'une vingtaine d'année en visite au musée Ogier-Fombrun.



Figure 2. Photographie de la vue partielle du musée Ogier-Fombrun. Vue d'un moulin exposé au Musée Ogier-Fombrun. Source : L'image prise par l'auteur en juillet 2013 lors d'une visite sur le site montre le niveau de patrimonialisation de cette ancienne habitation coloniale en espace muséal. La photographie permet de voir le degré de conservation des objets historiques dans ce musée. Enquête de terrain de l'auteur, 2013.

D'espaces désertés, souvent abandonnés, en friche, vides de sens, ils deviennent des lieux d'une muséification sur lesquels on projette de nouvelles significations pour leur reconquête patrimoniale. Ces habitations coloniales sont prévues pour cela ; le patrimoine colonial y est proposé. Ainsi, ces habitations coloniales se transforment en des espaces mémoriels par un vaste processus de patrimonialisation dans lequel plusieurs registres sont mis en oeuvre. Ces espaces majoritairement des propriétés privées appartiennent à des familles de l'élite locale dominant les domaines de l'économie, de la politique, de la culture et du patrimoine. Ces anciennes habitations coloniales bénéficient d'une sorte de label défini par les propriétaires qui ne sont pas les mêmes que du temps de la colonisation : ce sont des espaces muséographiques de la mémoire de l'esclavage en Haïti. Dès lors, la requalification va au-delà de l'intervention technique, en donnant à voir ces espaces coloniaux comme des lieux de mémoire potentiels mais aussi comme des

paysages pittoresques. Le discours qu'ils produisent est naturellement orienté par les stratégies des acteurs décisionnaires, et d'abord, des propriétaires, des gestionnaires, des guides et des curateurs. Dès lors, la requalification va au-delà de l'intervention technique, en donnant à voir ces espaces coloniaux comme des lieux de mémoire mais aussi comme des paysages pittoresques. Ces habitations coloniales, particulièrement le musée Ogier-Fombrun et le Parc historique de la canne-à-sucre, observées se caractérisent également par la médiation culturelle : elles représentent des espaces culturels à l'échelle de la ville, du village ou du quartier, ou des espaces de loisirs et d'organisations de cérémonies mondaines (mariages, baptêmes, communions, bal, concert, restauration, séjours) en mesure de renforcer l'attractivité des sites.



Figure 3. Vue partielle de la cour extérieure du Parc Historique de la canne-à-sucre dans laquelle sont exposés des artefacts et des objets, notamment un train rythmant l'espace. Source : Cette photo a été prise par l'auteur en juillet 2013 lors d'une visite sur le site. La photographie montre comment l'ancienne habitation sucrière Chateaublond est patrimonialisée pour devenir le Parc historique de la canne-à-sucre. Enquête de terrain de l'auteur, 2013.

Ces espaces sont des paysages culturels qui permettent de tisser des liens entre des gens et un pays, entre des individus et leur cadre de

vie, entre des familles et leur territoire. J'ai observé une relation affective, l'idée de retour d'une diaspora et d'une élite à ces sites historiques qui charpentent leurs identités culturelles. Une femme touriste dans la trentaine a pris le soin de partager sa joie après la visite du Parc historique de la canne-à-sucre : « je suis émue en voyant ce site historique. En même temps, je suis contente que des gens ont eu l'idée géniale de créer ce musée. Le lieu permet aux personnes qui vivent en dehors du pays de trouver des espaces pour se ressourcer dans l'histoire du pays lors de leur visite en Haïti. À mon arrivée à New-York, j'encouragerai d'autres haïtiens à venir visiter cet espace lors de leur passage dans le pays » (enquête de terrain de l'auteur). Le souvenir de la mémoire de l'esclavage est, par conséquent, basé sur des représentations, elles deviennent des patrimoines porteurs de sens à transmettre. Et c'est précisément ce sens qui n'est pas consensuel.

Conflits de mémoires

Les habitations coloniales jouent un rôle important dans les processus d'appropriation des terres contenant des vestiges historiques en Haïti. Ces espaces mémoriels communs renseignent, dans le contexte postcolonial de la nation haïtienne, sur les positions différentielles acquises par les individus dans la hiérarchie sociale. À partir de ces dernières, on peut étudier de manière systématique les conflits sociaux et les conflits politiques en Haïti. Les habitations coloniales sont concernées dans leurs dimensions et leurs significations par les conflits sociaux : elles sont même les supports des conflits, et leurs enjeux sont des facteurs majeurs des épisodes conflictuels. En effet, les habitations coloniales sont, aux yeux des visiteurs, l'objet de conflits comme point de rencontre entre plusieurs agencements et des ensembles de pratiques. Mes enquêtes ont dévoilé qu'elles sont donc l'objet de tension entre un désir d'appropriation des terres par certaines catégories sociales, qui conforte le désir de reconnaissance et la volonté de lutter pour des places dans la société, et un désir d'attraction touristique par d'autres

groupes sociaux pour promouvoir le tourisme culturel.¹⁰³ Ces revendications sociales et identitaires s'apparentant à une lutte de place au sens de Michel Lussault.¹⁰⁴ Ce sont des citoyens et citoyennes qui ont le sentiment d'avoir perdu leur place dans la société. En résonance au travail de Vincent De Gaulejac, Frédéric Blondel et Isabel Taboada-Leonetti, ces catégories sociales permettent de comprendre les redéfinitions des cadres de la régulation politique de la société haïtienne.¹⁰⁵ L'élément clé dans cette anthropologie sociale et culturelle c'est qu'il existe non seulement des revendications de reconnaissance de soi et de dignité des classes subalternisées, mais aussi un sentiment revendiquant une appartenance psychologique, matérielle, économique, politique et morale de ces groupes sociaux à la nation.¹⁰⁶ Cette demande de reconnaissance vient d'une expérience d'injustice ; elle devient une exigence, une source de revendication quand des situations de domination, de réification se présentent, le sujet réifié éprouve le besoin de se signaler comme un humain, un être qui mérite d'être respecté.¹⁰⁷

Les habitations coloniales, traversées par des clivages sociaux et historiques qui divisent la population haïtienne, mettent en évidence les évolutions des usages et des concurrences pour l'appropriation des ressources collectives historiques. Les oppositions exprimées par les individus rencontrés ont montré comment les revendications mémorielles sont en réalité des revendications identitaires basées sur des représentations historiques et sociales divergentes. Les habitations coloniales sont des cibles sur lesquelles convergent des interrogations et des critiques virulentes et passionnées. Ces commentaires sont apparus dans le discours de cet enquêté qui témoignait de sa visite d'une habitation coloniale : « Dans cette habitation coloniale, le passé colonial du point de vue des colons et des Créoles est fortement représenté. Beaucoup

103 Michel Lussault, *De la lutte des classes à la lutte des places* (Paris : Grasset, 2009).

104 Lussault, *De la lutte des classes à la lutte des places*.

105 Vincent de Gaulejac, Frédéric Blondel et Isabelle Taboada-Leonetti, *La lutte des places* (Paris : Desclée de Brouwer, 2014).

106 Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance* (Paris, Cerf, 2000) [traduction française de l'édition allemande de 1992, seconde édition allemande complétée en 2003 (Paris : Gallimard, 2013)].

107 Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*.

d'objets hérités de ce passé sont exposés, c'est comme si on glorifiait le passé des anciens maîtres. En outre, tout ce qui peut rappeler la mémoire des esclaves est mis en veilleuse, le vodou est appelé syncrétisme comme pour dire qu'il ne s'agissait pas d'une religion et il n'y a aucune inscription en créole haïtien, deux cadres sociaux ou la mémoire collective haïtienne peut prendre forme » (enquête de terrain de l'auteur). Ce discours d'un guide prend le contrepied et s'inscrit en faux contre cette dernière déclaration : « Ce lieu constitue un patrimoine qui représente l'histoire d'Haïti et les haïtiens sans distinction » (enquête de terrain de l'auteur). Les habitations coloniales sont des espaces envisagés comme instituant des relations sociales entre plusieurs acteurs, et les conflits participent à tisser l'échange et la négociation. Dans la formulation d'une hypothèse, j'estime que l'enjeu des conflits de mémoires touche à la redéfinition de l'identité collective en Haïti. À ce titre, les évolutions, les réappropriations et les réinvestissements symboliques des habitations coloniales aujourd'hui éclairent les mouvements de reconnaissance de la mémoire de l'esclavage. À partir de ce constat, chercher à comprendre les expressions mémorielles et les logiques patrimoniales en tant que réappropriation identitaire de l'histoire coloniale et postcoloniale dans les sociétés post-esclavagistes prend tout son sens.

Conclusion

Cette réflexion a permis de comprendre la place des lieux et symboles de la colonisation dans l'histoire d'Haïti et comment plus particulièrement les habitations coloniales, par exemple, doivent être analysées dans une dynamique d'identification et de représentation de la mémoire de l'esclavage dans les sociétés contemporaines. Dans les habitations coloniales en Haïti, la mémoire collective est une mesure de l'espace social, mais aussi un élément de cohésion, de contradiction, de reconnaissance et de revendication. La recherche autour de ces sites historiques peut améliorer les théories et les méthodes employées dans le cadre des investigations de reconnaissance sur l'esclavage comme fondateur d'identités individuelles et collectives. La mémoire de l'esclavage est,

par conséquent, basée sur des représentations, les habitations coloniales deviennent des patrimoines historiques porteurs de sens à transmettre. Par conséquent, l'idée centrale de cette réflexion est que la mémoire collective, le patrimoine et la politique sont constitutives de la matérialité des rapports sociaux, d'abord parce que l'expérience vécue de la colonisation esclavagiste dans le cas d'Haïti et le rapport aux conditions matérielles d'existence impliquent toujours un ensemble complexe de médiations économiques et idéologiques ; ensuite, parce que les représentations culturelles et l'écriture des faits historiques n'existent pas indépendamment des pratiques sociales et des contextes culturels. En Haïti, le recours au passé colonial n'est pas sans effets sur le présent. Sensible pour certains, douloureuse ou souffrante pour d'autres, cette mémoire de l'esclavage, rappel et présence de l'héritage, si complexe n'est pas liquidée puisque les mêmes rapports de domination, de classe, de race, de sexe rejouent éternellement.¹⁰⁸ Ce que dit cette mémoire c'est que non seulement les torts subis sont à peine reconnus (reconnaissance insuffisante, déficit, silencement), mais encore que les mêmes injustices se reproduisent. Donc difficile d'y toucher sans provoquer du trouble. Peut-on dire que c'est parce que l'histoire n'est pas encore véritablement écrite que le passé n'est pas passé ? Donc, comment faire cohabiter des mémoires plurielles, héritages des antagonismes historiques dans les sociétés postcoloniales ?

108 Concernant le concept de mémoire souffrante, voir Edelyn Dorismond, *L'ère du métissage. Variations sur la créolisation. Politique, éthique et philosophie de la diversité* (Paris : Anibwe, 2013).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aje, Lawrence et Nicolas Gachon. *La mémoire de l'esclavage. Traces mémorielles de l'esclavage et de traites dans l'espace atlantique*. Paris : L'Harmattan, 2018.
- Anglade, Georges. *Espace et liberté en Haïti*. Montréal : ERCE et CRC, 1982.
- Apostolidès, Jean-Marie. *Héroïsme et victimisation. Une histoire de la sensibilité*. Paris : Les Éditions du Cerf, 2011.
- Araujo, Ana Lucia, et Anna Seiderer « *Passé colonial et modalités de mise en mémoire de l'esclavage* ». *Conserveries mémorielles* 3 (2007). <http://journals.openedition.org/cm/109>, 2007. Mis en ligne le 21 novembre 2009, consulté le 12 août 2020.
- Augé, Marc. *Le temps en ruines*. Paris : Galilée, 2003.
- Augustin, Jean Ronald. *Mémoire de l'esclavage en Haïti : Entrecroisement des mémoires et enjeux de la patrimonialisation*. Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2016.
- Barrère, Céline, Gregory Busquet, Adriane Diaconnu, Muriel Girard, et Ioana Iosa. *Mémoires et patrimoines. Des revendications aux conflits*. Paris : L'Harmattan, 2017.
- Barthélemy, Gérard. *L'univers rural haïtien. Le pays en dehors*. Port-au-Prince : Éditions Henry Deschamps, 1989.
- Barthélemy, Gérard. *Créoles-Bossales : conflit en Haïti*. Petit Bourg : Ibis Rouge, 2000.
- Becker, Annette, et Serge Michonneau. « Les enjeux de l'histoire de la mémoire : retour sur trente ans d'historiographie et nouvelles perspectives ». In *Mémoires en mutation*, édité par Moïse Déro, 19-34. Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 2019.
- Becker, Howard S. *La bonne focale. De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*. Traduit par Merllié-Young Cristine. Paris : La Découverte, 2016.
- Bellegarde, Dantès. *La nation haïtienne*. Paris : J. de Gigord, 1938.
- Bellegarde, Dantès. *Histoire du peuple haïtien (1492-1952)*. Port-au-Prince : J. de Gigord, 1952.
- Bhabha, Homi K. *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*. Traduit par Françoise Bouillot. Paris : Payot et Rivages, 2007.
- Breton, Jean-Marie, ed. *Tourisme, environnement et aires protégées (Antilles-Guyane/ Haïti/ Québec)*. Paris : Karthala et CREJETA, 2004.
- Byron, John Picard. « Le nationalisme haïtien et la mémoire de l'esclavage ». In *Traumatisme collectif pour patrimoine. Regard sur un mouvement transnational*, édité par Vincent Auzas et Bogumil Jewsiewicki, 187-197. Québec : Presses de l'Université de Laval, 2008.
- Camilus, Adler. « Conflictualités et politique comme oubli du citoyen (Haïti) ». Thèse de doctorat, Paris, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, 2015.
- Camilus, Adler, et Edelyn Dorismond, ed. *Histoire et pouvoir. L'expérience post-coloniale haïtienne : hommage à Michel-Rolph Trouillot*. Port-au-Prince : Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 2020.
- Casimir, Jean. *Ayiti Tomas, Haïti chérie*. Port-au-Prince : Imprimerie Lakay, 2000.
- Casimir, Jean. « La suppression de la culture africaine dans l'histoire d'Haïti ». *Socio-Anthropologie* 8 (2000). <http://socioanthropologie.revues.org/document124.html>. Mis en ligne le 15 janvier 2003. Consulté le 12 février 2020.
- Casimir, Jean. *La culture opprimée*. Port-au-Prince : Imprimerie Lakay, 2001.
- Casimir, Jean. *Une lecture décoloniale de l'histoire des Haïtiens. Du Traite de Ryswick à l'Occupation américaine (1915-1934)*. Port-au-Prince : Presses de l'Imprimeur, 2018.

Cauna, Jacques de. *Haïti: L'éternelle révolution*. Port-au-Prince: Éditions Henry Deschamps, 1997.

Castor, Suzy. *Les origines de la structure agraire en Haïti*. Port-au-Prince : CRES-FED, 1998.

Cauna, Jacques de. *Au temps des Isles à sucres. Histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIIIe siècle*. Paris : Karthala, 2003.

Cauna, Jacques de. « Patrimoine et mémoire de l'esclavage en Haïti : les vestiges de la société d'habitation coloniale ». *In Situ* 20 (2013). <https://journals.openedition.org/insitu/10107>. Mis en ligne le 30 mai 2013. Consulté le 05 janvier 2014.

Cauna, Jacques de, et Cécile Révauger. *La société des plantations esclavagistes. Caraïbes francophone, anglophone, hispanophone. Regards croisés*. Paris: Les Indes savantes, 2013.

Célius, A Carlo. « D'un nationalisme héroïque. Haïti et son panthéon national ». *Revi Kiltir Kreol* 4 (Octobre 2004): 38-48.

Charlery, Christophe. « Maisons de maître et habitations coloniales dans les anciens territoires français de l'Amérique tropicale ». *In Situ* 5 (2004). <http://insitu.revues.org/2362>. Mis en ligne le 19 avril 2012. Consulté le 11 décembre 2013. DOI : 10.4000/insitu.2362.

Charlier-Doucet, Rachel. « Musées en Haïti ». *Conjonction. Revue franco-haïtienne* 206 (2001) : 57-73.

Chivallon, Christine. *L'esclavage, du souvenir à la mémoire. Contribution à une anthropologie de la Caraïbe*. Paris : Karthala et CIRESC, 2013.

Dorismond, Edelyn. « Haïti et les Antilles françaises (Martinique et Guadeloupe), l'imposition articulation de la reconnaissance par l'autre et de la reconnaissance de soi (entre le refus de l'autre et la reconnaissance de soi) ». Thèse de doctorat, Paris, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, 2010.

Dorismond, Edelyn. *L'ère du métissage. Variations sur la créolisation. Politique, éthique et philosophie de la diversité*. Paris : Anibwe, 2013.

Dubois, Laurent. *Les vengeurs du Nouveau-Monde. Histoire de la Révolution Haïtienne*. Port-au-Prince : Presses de l'Université d'État d'Haïti, 2009.

Dubois, Laurent, et John D. Garrigus. *Slave Revolution in the Caribbean, 1789-1804: A Brief History with Documents*. Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2006.

Eliade, Mircea. *Images et symboles*. Paris : Gallimard, 1980 [1952].

Fanon, Frantz. *Peaux noires, masques blancs*. Paris : Seuil, 1971 [1952].

Fick, Carolyn. *Haïti, naissance d'une nation. La Révolution de Saint-Domingue vue d'en bas*. Port-au-Prince : Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 2017.

Gaulejac, Vincent de, Frédéric Blondel, et Isabelle Taboada-Leonetti. *La lutte des places*. Paris : Desclée de Brouwer, 2014.

Glissant, Édouard. *Mémoires des esclavages*. Paris : Gallimard et La Documentation française, 2007.

Gonzalez, Johnhenry. *Maroon Nation. A History of Revolutionary Haiti*. New Haven, Connecticut: Yale University Press, 2019.

Halbwachs, Maurice. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Albin Michel, 1994 [1925].

Hector, Michel. « L'historiographie haïtienne après 1946 sur la révolution de Saint-Domingue ». *Annales historiques de la Révolution française* 293-294 (1993) : 545-553. https://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1993_num_293_1_3395. Consulté le 13 novembre 2020.

Hector, Michel, et Claude Moïse. *Colonisation et esclavage en Haïti*. Port-au-Prince et Montréal : Éditions Henry Deschamps et les Éditions du CIDIHCA, 1997.

Honneth, Axel. *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Cerf, 2000. Traduction française de l'édition allemande de 1992, seconde édition allemande complétée en 2003, Paris : Gallimard, 2013.

Hurbon, Laënnec. « Préface ». In *L'habitation sucrière dominicoise et vestiges d'habitations sucrières dans la région de Port-au-Prince*, organisé par Michel-Philippe Lerebours. Port-au-Prince : Éditions Presses Nationales d'Haïti, 2006.

Hurbon, Laënnec. *Esclavage, religions et politique*. Port-au-Prince : Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 2019.

Institut du Sauvegarde du Patrimoine National. *200 monuments et sites d'Haïti à haute valeur culturelle, historique ou architecturale*. Port-au-Prince : Éditions Henry Deschamps, 2014.

Ismard, Paulin, Benedetta Rossi, et Cécile Vidal. *Les mondes de l'esclavage. Une histoire comparée*. Paris : Seuil, 2021.

Jean, Joseph Sony. *La biographie d'un paysage. Étude sur les transformations de longue durée du paysage culturel de la région de Fort-Liberté, Haïti*. Leiden : Sidestone Press, 2019.

Jean, Joseph Sony, March Joseph, Camille Louis, et Jerry Michel. « Haitian Archeological Heritage: Understanding Its Loss and Paths to Future Preservation ». *Heritage* 3, no. 3 (2020): 733-752.

Jewsiewicki, Bogumil. « Exposer l'esclavage : synthèse générale ». In *Exposer l'esclavage : méthodologies et pratiques. Colloque international en hommage à Édouard Glissant*, no. spécial de *Africultures* 91 (avril 2013) : 192-198.

Kelly, Kenneth, et Benoît Berard. *Bitasion. Archéologie des habitations-plantations des Petites Antilles*. Leiden : Sidestone Pres, 2014.

Laslaz, Lionel, Christophe Gauchon, Mélanie Duval, et Stéphane Héritier. *Les espaces protégés. Entre conflits et acceptation*. Paris : Éditions Bélin, 2014.

Le Glaunec, Jean-Pierre. *Esclaves mais résistants*. Paris : Karthala et CIRESC, 2021.

Lévy, Michael. « Conflits terriens et réformes agraires dans la plaine de l'Artibonite (Haïti) ». *Cahiers des Amériques latines* 36 (2001) : 183-206. <https://journals.openedition.org/cal/6591>, consulté le 20 octobre 2020.

Lussault, Michel. *De la lutte des classes à la lutte des places*. Paris : Grasset, 2009.

Madiou, Thomas. *Histoire d'Haïti*. 8 tomes. Port-au-Prince : Éditions Henri Deschamps, 1989 [1847].

Mazé, Camille, Frédéric Poulard, et Christelle Ventura. *Les musées d'ethnologie. Culture, politique et changement institutionnel*. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2013.

Michel, Jerry. « Patrimonialisation et construction de la mémoire dans les sociétés post-esclavagistes : le cas des habitations coloniales en Haïti ». Thèse de doctorat, Paris, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et Université d'État d'Haïti, 2021.

Moreau de Saint-Méry, Louis Élie. *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue*. 2 vol. Paris : Dupont, 1984 [1797].

Nora, Pierre. *Les Lieux de mémoire*, 3 tomes : 1- *La République* (1984), 2- *La nation* (1986), 3- *Les France* (1992). Paris : Gallimard, Bibliothèque illustrée des histoires, 1997.

Oriol, Michèle. « Structure foncière et réforme agraire dans le sud d'Haïti. Éléments de sociologie pour une réforme agraire ». Thèse de doctorat, Paris, Université Paris VII, 1992.

Rautenberg, Michel. *La rupture patrimoniale*. Paris : À la croisée, 2003.

Régent, Frédéric. « Des sociétés d'habitation aux révolutions. Dynamiques sociales, démographiques, juridiques et politiques des populations dans le domaine colonial français (1620-1848) ». *Annales historiques de la Révolution française* 395 (2019) : 219-225.

Renaud, Raymond. *Le régime foncier en Haïti*. Paris : Éditions Domat-Montchrestien, F. Loviton et cie, 1934.

René, Jean Alix. *Le Culte de l'égalité : Une Exploration du processus de formation de l'État et de la politique populaire en Haïti au cours de la première moitié du dix-neuvième siècle (1804-1846)*. Québec : Université Concordia Montréal, 2014.

Riegl, Alois. *Le culte moderne des monuments*. Paris : L'Harmattan, 2003.

Sheller, Mimi. *Citizenship from Below. Erotic Agency and Caribbean Freedom*. Durham, NC: Duke University Press, 2012.

Sinou, Alain. 2005. « Les enjeux culturels de la mise en patrimoine des espaces coloniaux ». *Autrepart* 33 (2005): 13-31.

Thomaz, Omar Ribeiro. « Haitian Elites and Their Perceptions of Poverty and of Inequality ». In *Elite Perceptions of Poverty and Inequality*, édité par Mick Moore et Elisa Reis, 127-155. Londres: Zed Books e Bloomsbury Publishing, 2005.

Trouillot, Michel-Rolph. *Silencing the Past. Power and the Production of History*. Boston: Beacon Press, 1995.

Vastey, Pompée Baron de. *Le système colonial dévoilé*. Port-au-Prince : Société Haïtienne d'Histoire et de Géographie, 2013.

Vergès, Françoise. « L'outre-mer, une survivance de l'utopie coloniale républicaine ». In *La rupture postcoloniale*, édité par Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Lemaire Sandrine, 67-74. Paris : La Découverte, 2005.

Vergès, Françoise. *La mémoire enchaînée. Questions sur l'esclavage*. Paris : Albin Michel, 2006.

Vergès, Françoise. « Traite des noirs, esclavage colonial et abolitions : comment rassembler les mémoires ». *Hermès, La Revue* 52 (2008) : 51-58. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2008-3-page-51.htm>. Consulté le 12 août 2020.

Veschambre, Vincent. *Traces et mémoires urbaines*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008.

Referência para citação:

Michel, Jerry. “ Les habitations coloniales entre récits mémoriels, logiques patrimoniales et représentations sociales en Haïti “. *Práticas da História, Journal on Theory, Historiography and Uses of the Past*, n.º 15 (2022): 23-65. <https://doi.org/10.48487/pdh.2022.n15.30038>.